



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**

**QUINZIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL AFI DE  
PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG/15)**

(Nairobi, Kenya, 26 – 30 septembre 2005)

**Point 4 de l'ordre du jour Questions relatives à la navigation aérienne et à la sûreté de l'aviation (AVSEC)**

**4.2 Communications, Navigation et Surveillance**

**Mise en œuvre du Système mondial de navigation par satellite (GNSS) au Kenya**

(Note du Kenya)

Sommaire

Le présent document résume l'expérience du Kenya dans le développement et la mise en œuvre du Système mondial de navigation par satellite (GNSS) dans la Région d'information de vol (FIR) de Nairobi.

La suite à donner est indiquée au paragraphe 4

Références: APIRG/14, Conclusions 44 et 49

**1. Introduction**

Les Conclusions 44 et 49 d'APIRG/14 prient instamment les Etats de la Région AFI d'autoriser l'utilisation du GNSS pour la navigation en route et l'approche classique (NPA) et de revoir leur législation nationale pour y inclure des dispositions relatives à l'approbation et à la certification des aéronefs et des exploitants, ainsi que des procédures pour la navigation en route et l'approche classique assistées par le GNSS.

**2. Discussion**

2.1 Comme suite aux Conclusions de l'APIRG, le Kenya a autorisé l'utilisation du GNSS pour la navigation en route et en région terminale, et pour l'approche classique. En outre, les dispositions relatives au GNSS, à la NPA, aux SID et aux STAR ont été publiées. Les évaluations opérationnelles auxquelles procéderont certains exploitants devraient commencer début septembre 2005.

2.2 Les évaluations opérationnelles seront effectuées sur la base d'une Circulaire d'information aéronautique (AIC). Un projet de loi édicte les prescriptions en matière de navigabilité, exploitation, maintenance, délivrance des licences de pilote, services de la circulation aérienne (ATS) et services de télécommunications aéronautiques (ATC).

2.3 La formation de personnel pour la mise en œuvre du GNSS, s'adressant aux contrôleurs de la circulation aérienne et aux inspecteurs de la navigabilité et de l'exploitation a commencé et se poursuivra pour le développement des capacités.

2.4 La formation des experts chargés de la conception et de l'élaboration des procédures PAN/OPS se poursuivra, jusqu'à la certification. On a constaté, en effet, que le manque de spécialistes dans ce domaine contribuait, dans une certaine mesure, à la lenteur des progrès dans la mise en œuvre du programme.

2.5 Des approbations opérationnelles (prenant en compte les besoins de formation de l'équipage technique) ainsi que des approbations de navigabilité (équipement de bord) ont été délivrées à un certain nombre d'exploitants aériens du Kenya, et le processus se poursuit.

2.6 La première phase de la mise en œuvre du GNSS s'achève pour nous, et nous passons maintenant à la deuxième phase, qui comporte l'élaboration et la mise en œuvre de procédures pour un aéroport international supplémentaire à Eldoret et trois aéroports nationaux à Kisumu, Malindi et Lokichoggio.

### **3. Conclusion**

3.1 Le Kenya réalise, en tant qu'Etat, que la mise en œuvre du GNSS apportera d'immenses bienfaits économiques ainsi que sur le plan de la sécurité, tant aux exploitants qu'aux prestataires de services. C'est pourquoi nous demandons instamment aux Etats qui ne l'ont pas encore fait d'accélérer la mise en œuvre du GNSS. Nous sommes prêts et disposés à offrir une assistance à tous ceux qui souhaitent bénéficier de notre expérience.

### **4. Suite à donner par l'APIRG**

4.1 L'APIRG est invité à :

- (a) Prendre note des informations contenues dans le présent document ;
- (b) Examiner les questions qui pourraient aider les autres Etats à élaborer leur programme de mise en œuvre du GNSS.

- F I N -